

Les principales tendances du commerce mondial, européen et français de viande de volailles

CHATELLIER Vincent¹

¹INRAE, UMR SMART, 44300 Nantes
vincent.chatellier@inrae.fr

RÉSUMÉ

Le commerce mondial (hors échanges intra-Union européenne -UE-27-) de viande de volailles s'est élevé à 23,9 milliards d'euros en 2021. A l'export, les trois quarts de ce montant étaient le fait de seulement quatre acteurs : le Brésil (29,5%), les Etats-Unis (18,2%), l'UE-27 (14,2%) et la Thaïlande (12,7%). Si ces pays occupaient déjà une place centrale dès 2000 (avec 79% du total des exportations), le poids du Brésil a nettement augmenté contrairement à celui des Etats-Unis et de l'UE-27. A l'import, le niveau de concentration est moins net, 41% des flux mondiaux de 2021 résultant des quatre premiers acteurs, à savoir la Chine (12,6%), le Japon (12,5%), le Royaume-Uni (10,2%) et l'UE-27 (5,6%). En 2022, le solde commercial de l'UE-27 en viande de volailles atteignait 2,12 milliards d'euros. Les exportations de l'UE-27 étaient surtout orientées vers le Royaume-Uni (58,6% du total en 2022), les pays qui arrivaient ensuite étant la Suisse (4,7%), le Ghana (3,7%) et l'Arabie Saoudite (3,7%). De leur côté, les importations de l'UE-27 résultaient, en 2022, pour l'essentiel du Brésil (35,1%), de la Thaïlande (26,7%) et de l'Ukraine (10,7%), ce dernier pays gagnant des parts de marché depuis quelques années. Au sein de l'UE-27, les deux Etats membres les plus excédentaires en viande de volailles étaient, en 2022, la Pologne (4,4 milliards d'euros) et les Pays-Bas (1,3 milliard d'euros). La France, qui a enregistré une forte dégradation de sa balance commerciale au fil des deux dernières décennies, est devenue l'Etat membre de l'UE-27 le plus déficitaire (avec -1,14 milliard d'euros en 2022 contre +1,15 milliard d'euros en 2000). Les importations couvrent désormais une large part de la consommation intérieure (42% des volumes en 2022). En mobilisant trois bases de données complémentaires issues des douanes (BACI, COMEXT et les Douanes françaises), sur une période longue (depuis 2000), l'objectif poursuivi ici est de mettre en évidence les principales tendances à l'œuvre dans le commerce de viande de volailles (tant en valeur qu'en volume), ce à différentes échelles géographiques (monde, UE-27 et France).

ABSTRACT

Main trends in world, European and French trade

World trade (excluding intra-EU-27 trade) in poultry meat amounted to 23.9 billion euros in 2021. On the export side, three quarters of this amount were accounted for by just four players: Brazil (29.5%), the USA (18.2%), the EU-27 (14.2%) and Thailand (12.7%). While these countries already occupied a central position in 2000 (with 79% of total exports), the weight of Brazil has increased significantly, unlike that of the USA and the EU-27. On the import side, the level of concentration is less clear-cut, with 41% of global flows in 2021 coming from the top four players, namely China (12.6%), Japan (12.5%), the UK (10.2%) and the EU-27 (5.6%). In 2022, the EU-27 trade balance in poultry meat reached 2.12 billion euros. EU-27 exports went mainly to the UK (58.6% of the total in 2022), followed by Switzerland (4.7%), Ghana (3.7%) and Saudi Arabia (3.7%). Imports into the EU-27 came mainly, in 2022, from Brazil (35.1%), Thailand (26.7%) and Ukraine (10.7%), the latter gaining market share in recent years. Within the EU-27, the two Member States with the largest poultry meat surpluses in 2022 were Poland (4.4 billion euros) and the Netherlands (1.3 billion euros). France, which has seen its trade balance deteriorate sharply over the last two decades, has become the EU-27 member state with the biggest deficit (-1.14 billion euros in 2022, compared with +1.15 billion euros in 2000). Imports now cover a large share of domestic consumption (42% of volumes in 2022). By mobilizing three complementary customs databases (BACI, COMEXT and French Customs), over a long period (since 2000), the aim here is to highlight the main trends in the poultry meat trade (in terms of both value and volume), at different geographical scales (world, EU-27 and France).

INTRODUCTION

La production mondiale de viande de volailles s'est élevée à 136,5 millions de tonnes en moyenne annuelle 2020-2022 (OCDE-FAO, 2023). Les trois principaux producteurs étaient la Chine (17,5% du total mondial), les Etats-Unis (16,8%) et le Brésil (11%). Avec 9,8% de la production mondiale, l'Union européenne (UE) arrivait en quatrième position devant la Russie (3,4%), l'Indonésie (2,8%), l'Inde (2,7%) et le Mexique (2,7%). En raison d'un rythme de croissance plus soutenu au fil des dernières décennies, la viande de volailles est devenue la première viande produite dans le monde, avec 40% du total des viandes. Elle devance ainsi la viande porcine (34%), la viande bovine (21%) et la viande ovine (5%). Selon les travaux de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (OCDE-FAO, 2023), la production mondiale de volailles pourrait atteindre 156,2 millions de tonnes à horizon 2032, soit une progression proche de 15% par rapport à la situation observée en 2022. Ainsi, au cours des dix prochaines années, la viande de volailles devrait contribuer à près de la moitié de la croissance de la production mondiale de viandes.

Le fort développement de la demande mondiale de viande de volailles résulte de l'effet cumulé de plusieurs facteurs. Le plus déterminant tient au fait que cette viande est moins chère au détail que les autres viandes en raison de coûts unitaires de production plus faibles (ces derniers s'expliquant par un meilleur indice de consommation des volailles). Plusieurs autres facteurs viennent ensuite : la viande de volailles ne souffre pas des interdictions religieuses auxquelles est soumise la viande porcine ; elle bénéficie d'une qualité nutritionnelle reconnue et elle est sujette à moins de critiques de la part du corps médical quant à ses potentiels effets négatifs sur la santé humaine (comparativement à la charcuterie ou à la viande bovine) ; cette production étant moins directement liée au sol que d'autres productions (bovins et ovins), il est plus facile de la développer à proximité des zones urbaines en forte croissance démographique.

Dans la très grande majorité des pays du monde, la production de viandes de volailles est d'abord dédiée à nourrir la population locale. Ainsi, à l'échelle mondiale, les échanges de viande de volailles représentent environ 11% de la production, contre 9% en viande porcine et 16% en viande bovine. Dans ce cadre, et moyennant un travail conduit sur les données des douanes, l'objectif de cette communication est de présenter une analyse de l'évolution des échanges de viande de volailles au cours des deux dernières décennies. Après avoir présenté quelques éléments méthodologiques essentiels à la compréhension du travail réalisé (partie 1), cette communication aborde successivement les échanges de viande de volailles à l'échelle mondiale (partie 2), puis à l'échelle européenne (partie 3) et française (partie 4). Il s'agit surtout de souligner les principales trajectoires commerciales à l'œuvre et d'identifier les acteurs essentiels de ce marché.

1. MATERIEL ET METHODE

A l'échelle mondiale, les informations utilisées proviennent à l'origine de la base de données des Nations Unies sur les statistiques du commerce des produits de base (UN COMTRADE). Partant de celle-ci, les experts du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII) appliquent plusieurs opérations techniques visant à en améliorer la qualité (conciliation des données). Il en résulte la création d'une nouvelle base de données dite BACI (Base pour l'Analyse du Commerce International) qui est prise en référence ici. Cette dernière fournit des données désagrégées sur les flux commerciaux bilatéraux pour près de 200 pays et plusieurs milliers de produits agricoles et agroalimentaires. Chaque produit est associé à un code à six chiffres correspondant à la nomenclature internationale du "Système Harmonisé (SH)" élaborée par l'Organisation mondiale des douanes. A l'échelle européenne, les données utilisées sont celles issues de la base COMEXT produite par les services de la Commission européenne. Le niveau possible de désagrégation des produits est plus fin que dans le cas de BACI. En effet, la Nomenclature Combinée (NC) est constituée de huit chiffres, soit les six premiers du Système Harmonisé et deux chiffres complémentaires. Au niveau de la France, ce sont les données des douanes françaises qui sont utilisées, selon la même déclinaison que celle permise avec COMEXT.

La période couverte dans ce travail s'échelonne de 2000 à 2021 pour BACI et de 2000 à 2022 pour COMEXT et les douanes françaises. Les échanges commerciaux sont exprimés en euros, mais aussi parfois en tonnes équivalent carcasse (tec). Les données étant renseignées initialement en dollar américain dans le cas de BACI, une conversion en euro a été réalisée en utilisant pour ce faire les taux de conversion appliqués par le Fonds Monétaire International (FMI). Les données en valeur sont exprimées en valeur nominale (euros courants) et non en valeur réelle (euros constants), c'est-à-dire qu'elles ne sont pas corrigées de l'inflation. Ce choix n'est pas trop gênant car le but est moins de discuter des évolutions dans le temps du commerce (en valeur absolue) que de mesurer les parts de marché relatives.

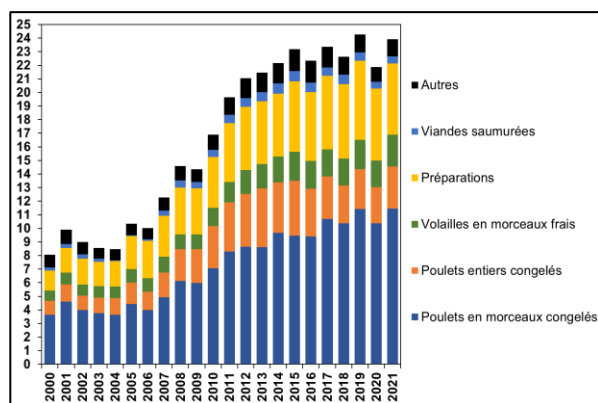
Dans un souci de continuité du spectre géographique, et pour éviter des ruptures dans les séries, l'UE est composée de 27 Etats membres sur l'ensemble de la période étudiée (de 2000 à 2022). Ce choix signifie que le Royaume-Uni est considéré comme un pays tiers sur l'ensemble de la période, y compris pour celle antérieure au Brexit. De même les pays d'Europe Centrale et Orientale ont été intégrés dès 2000 à l'agrégat UE (ce qui n'a pas été le cas dans les faits).

2. LE COMMERCE MONDIAL EN VIANDE DE VOLAILLES

Le commerce mondial (hors échanges intra-UE-27) de viande de volailles est passé de 8,1 milliards d'euros en 2000 à 23,9 milliards d'euros en 2021, soit un coefficient multiplicateur de 2,96 ; ce dernier est légèrement inférieur à celui mesuré sur l'ensemble des produits agricoles et agroalimentaires (3,03).

Le commerce mondial était donc à cette date plus conséquent pour plusieurs autres productions animales (Chatellier, 2021), dont les produits laitiers (69,9 milliards d'euros en 2021), la viande bovine (47,7 milliards d'euros) et la viande porcine (30,6 milliards d'euros). En 2021, le commerce de viande de volailles (en valeur) résultait à 48% de poulets en morceaux congelés, 21% de préparations de volailles, 13% de poulets entiers congelés, 10% de morceaux frais de volailles et 2% de viandes saumurées (Figure 1).

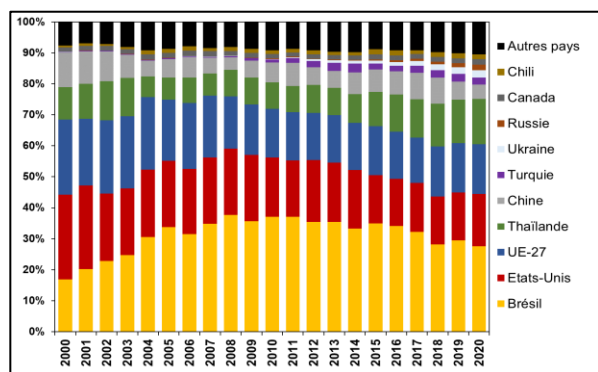
Figure 1. Le commerce mondial de viande de volailles entre 2000 et 2021 (Milliards d'euros courants)



Source : BACI / Traitement INRAE, SMART

Près des trois quarts des exportations mondiales de viande de volailles (en valeur) étaient, en 2021, le fait de seulement quatre pays, à savoir le Brésil (29,5% du total mondial), les Etats-Unis (18,2%), l'UE-27 (14,2%) et la Thaïlande (12,7%). Ces acteurs occupaient déjà une position centrale en 2000, avec 78,9% des exportations mondiale. En 2021, les pays qui arrivaient ensuite dans la hiérarchie étaient la Chine, la Turquie, l'Ukraine, la Russie et le Canada (Figure 2).

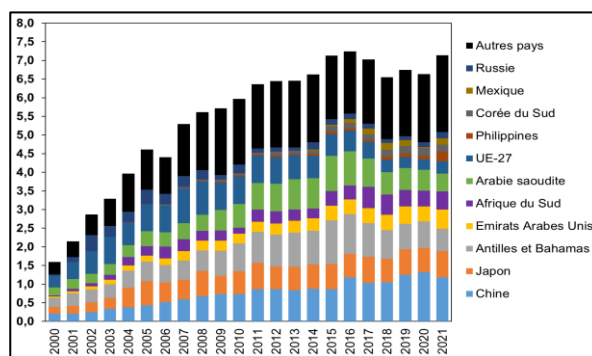
Figure 2. Les principaux exportateurs mondiaux de viandes de volailles entre 2000 et 2021 (% du total mondial en valeur)



Source : BACI / Traitement INRAE, SMART

Leader mondial à l'export, avec 7,1 milliards d'euros en 2021, le Brésil compte de très nombreux pays clients (près de 160). La Chine est la première destination de la viande de volailles brésilienne devant le Japon, les Antilles et Bahamas (hors Antilles françaises), les Emirats Arabes-Unis, l'Afrique du Sud et l'Arabie Saoudite (Figure 3). Septième client du Brésil, l'UE-27 ne captait plus que 4,5% des expéditions brésiliennes en 2021 contre 19,6% en 2000.

Figure 3. Les clients du Brésil en viande de volailles entre 2000 et 2021 (Milliards d'euros courants)



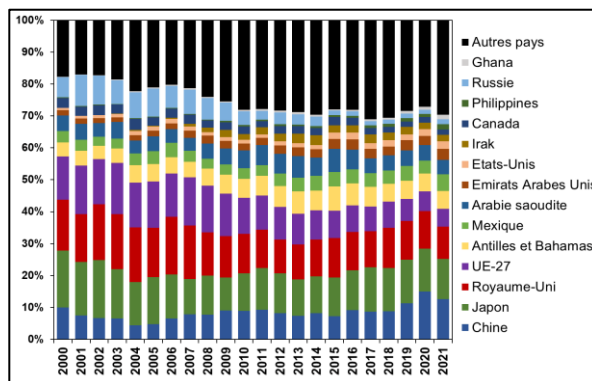
Source : BACI / Traitement INRAE, SMART

Deuxième exportateur mondial (avec 4,3 milliards d'euros en 2021), les Etats-Unis se caractérisent par la vente de produits dont le prix unitaire est moins élevé qu'au Brésil. En 2021, les exportations étaient destinées pour près d'un tiers aux pays membres de l'ALENA (accord de libre-échange nord-américain), à savoir le Mexique (24% des exportations en 2021) et le Canada (7%) ; les autres principaux importateurs des produits américains étant la Chine (19% en 2021 suite à une reprise des flux car ils étaient nuls entre 2015 et 2019), les Antilles et Bahamas (12%) et le Guatemala (4%).

La Thaïlande occupe le quatrième rang des exportateurs derrière l'UE-27 (cf. infra), avec 3 milliards d'euros en 2021. Le Japon est de loin son premier client (49% des exportations en 2021), devant le Royaume-Uni (14%), la Chine (12%) et l'UE-27 (11%). Deux produits dominant nettement les exportations thaïlandaises, à savoir les préparations à base de volailles (69% des exportations en valeur) et les morceaux congelés de poulet (25%).

Juste avant la guerre, soit en 2021, l'Ukraine occupait le septième rang des pays exportateurs de viande de volailles (pour un montant de 603 millions d'euros, soit 2,5% du total mondial). L'UE-27 était à cette date le premier client de l'Ukraine (27% des achats) devant l'Arabie Saoudite (26%) et les Emirats Arabes Unis (7%). Les exportations ukrainiennes concernaient essentiellement des morceaux congelés de poulets (47% du total) et des poulets entiers congelés (30%).

Figure 4. Les principaux importateurs mondiaux de viandes de volailles entre 2000 et 2021 (% des importations mondiales exprimées en valeur)



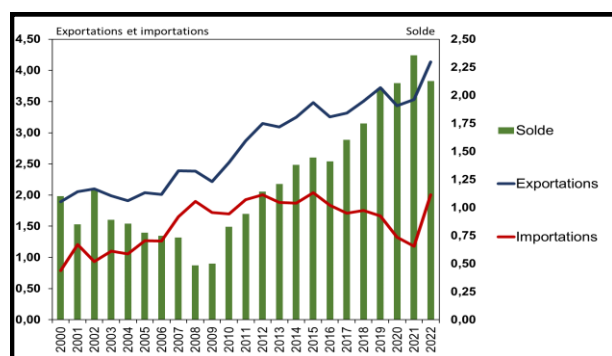
Source : BACI / Traitement INRAE, SMART

La concentration des pays importateurs de viande de volailles est moins forte que celle des pays exportateurs. Ainsi, les quatre premiers importateurs, à savoir la Chine, le Japon, le Royaume-Uni et l'UE-27 assuraient 41% des importations mondiales en 2021. Ils devançaient ainsi les Antilles et Bahamas, le Mexique, l'Arabie Saoudite et les Emirats Arabes Unis (Figure 4). En 2021, les importations chinoises (3,2 milliards d'euros) provenaient principalement du Brésil (41%), des Etats-Unis (27%) et de la Thaïlande (11%). Les importations japonaises (3,1 milliards d'euros) avaient quant à elles pour provenance la Thaïlande (50% des achats) et le Brésil (23%). Avec 2,6 milliards d'euros d'importations de viande de volailles en 2021, dont 73% en provenance de l'UE-27, le Royaume-Uni occupe le premier rang mondial en rapportant les importations à la population.

3. LE COMMERCE DE L'UE-27 EN VIANDE DE VOLAILLES

Troisième exportateur et quatrième importateur mondial, l'UE-27 bénéficiaient en 2022 d'une balance commerciale positive en viande de volailles, tant en valeur (2,12 milliards d'euros) qu'en volume (1,2 million de tonnes, soit 9% de la production intérieure). Au cours de la dernière décennie, la balance commerciale de l'UE-27 a pratiquement doublé dans ce secteur (1,14 milliard d'euros en 2012), en raison surtout de la hausse de ses exportations en valeur (Figure 5). Ce solde contribue à sa mesure à la balance commerciale positive de l'UE-27 en produits agricoles et agroalimentaires (+30,6 milliards d'euros). Il demeure néanmoins nettement inférieur à celui observé pour les produits laitiers (+31,6 milliards d'euros), les boissons (+29,5 milliards d'euros) et les céréales (+15,2 milliards d'euros).

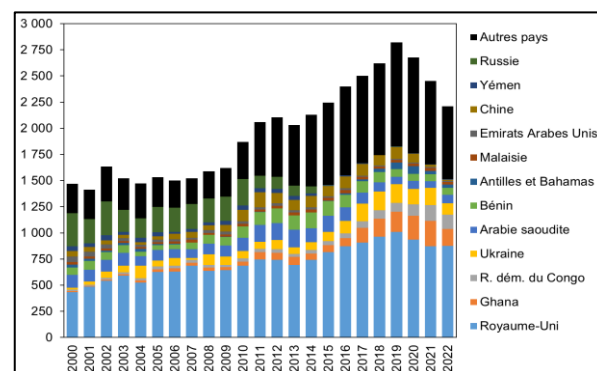
Figure 5. Le commerce extérieur de l'UE-27 en viande de volailles entre 2000 et 2022 (milliards d'euros courants)



Source : COMTEXT/Traitement INRAE-SMART

Exprimées en volume (Figure 6), les exportations de l'UE-27 en viande de volailles (2,2 millions de tonnes en 2022, en recul de 22% par rapport à 2019) sont destinées principalement au Royaume-Uni (40% du total). Les autres pays clients sont le Ghana (7%), la République Démocratique du Congo (6%), l'Ukraine (5%), l'Arabie Saoudite (4%) et le Bénin (3%). En raison de la hausse des prix unitaires de vente, cette baisse des exportations en volume ne se retrouve pas au niveau des exportations exprimées en valeur.

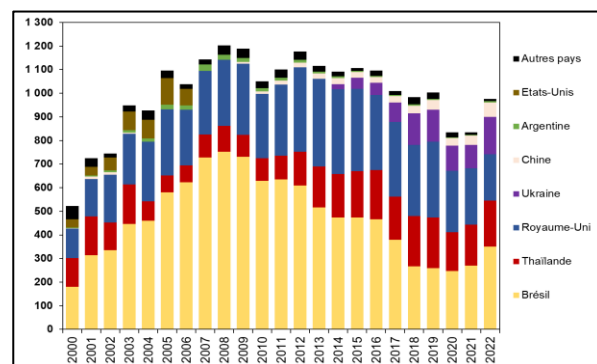
Figure 6. Les exportations de l'UE-27 en viande de volailles entre 2000 et 2022 (milliers de tec)



Source : COMTEXT/Traitement INRAE-SMART

Les importations de l'UE-27 en viande de volailles (en volume - Figure 7) ont baissé de 17% entre 2012 (1,17 million de tec) et 2022 (977 000 tec) en raison principalement de la croissance de la production interne (surtout en Pologne) et du recul des approvisionnements en provenance du Brésil (-43% au cours de la même période). En 2022, les principaux fournisseurs de l'UE-27 sont le Brésil (36% des importations), la Thaïlande (20%), le Royaume-Uni (20%) et l'Ukraine (16%). Les importations en provenance de l'Ukraine enregistrent de fortes hausses, avec un triplement des volumes depuis 2016 (pour atteindre 158 000 tonnes en 2022). Suite aux accords commerciaux passés avec l'UE depuis la guerre, les flux se sont encore accentués en 2023.

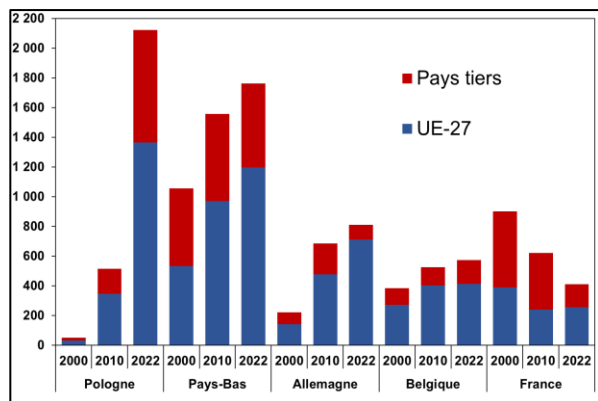
Figure 7. Les importations de l'UE-27 en viande de volailles entre 2000 et 2022 (milliers de tec)



Source : COMTEXT/Traitement INRAE-SMART

Les exportations extra-UE en viande de volailles relevaient en 2022 à 34% de la Pologne, 26% des Pays-Bas, 7% de la Belgique et 7% de la France. Ces quatre pays ont assuré 72% des exportations extra-UE en moyenne sur la période 2000 à 2022. Alors que la Pologne jouait un rôle mineur en 2000, son poids a considérablement progressé contrairement à la France qui a enregistré une évolution inverse. Devenu le premier producteur européen de viande de volailles (2,7 millions de tec en 2022), la Pologne a quadruplé sa production en deux décennies. Ce pays occupe également la première place des exportations intra-UE devant les Pays-Bas, l'Allemagne et la Belgique (Figure 8). En 2022, et au total (extra-UE et intra-UE), il bénéficiait de la meilleure balance commerciale (2 millions de tec) devant les Pays-Bas (450 000 tec), la Belgique (227 000 tec).

Figure 8. Les exportations de plusieurs Etats membres de l'UE-27 en viande de volailles en 2000, 2010 et 2020 (milliers de tec)

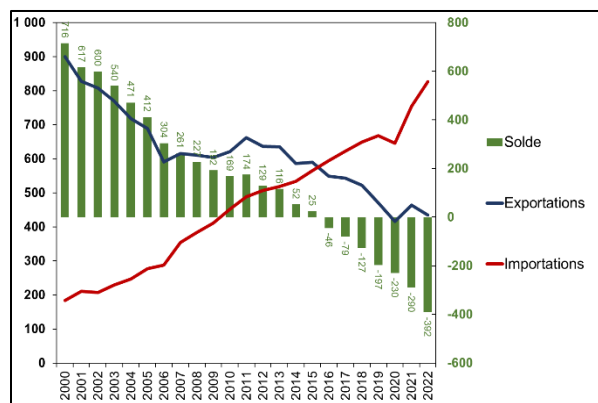


Source : COMTEXT/Traitement INRAE-SMART

4. LE COMMERCE DE LA FRANCE EN VIANDE DE VOLAILLES

La France occupe une place modeste et décroissante dans le marché mondial de la viande de volailles. Avec 0,8% de la population mondiale, elle assure 1,2% de la production mondiale. Alors que la consommation domestique poursuit sa croissance (de l'ordre de +40% depuis 2000) et que la production a baissé de 22% entre 2000 et 2022, la balance commerciale totale de la France en viande de volailles (Figure 9) s'est fortement détériorée, tant en volume (de 715 600 tec en 2000 à -391 900 tec en 2022) qu'en valeur (de 1,15 milliard d'euros en 2000 à -1,14 milliard d'euros en 2022). En 2022, la France était excédentaire en viande de dinde (7 100 tec) et en poulet entier frais (3 400 tec), mais déficitaire en morceaux frais de poulet (-298 000 tec), en morceaux congelés de poulet (134 300 tec) et en préparations à base de poulet (-60 600 tonnes).

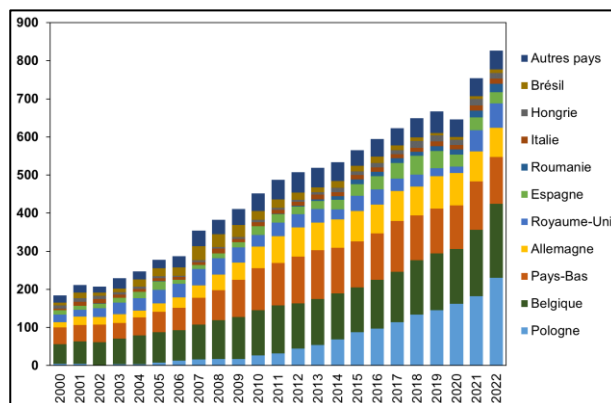
Figure 9. Le commerce extérieur de la France en viande de volailles entre 2000 et 2022 (milliers de tec)



Source : Douanes Françaises /Traitement INRAE-SMART

En 2022, année de forte inflation, ce qui joue sur les échanges en valeur, la France conservait un solde positif avec l'Arabie Saoudite (125 millions d'euros), la Suisse (46 millions d'euros), l'Espagne (41 millions d'euros) et le Royaume-Uni (32 millions d'euros). Elle est en revanche nettement déficitaire avec la Pologne (-594 millions d'euros), la Belgique (-375 millions d'euros) et les Pays-Bas (-230 millions d'euros).

Figure 10. Les importations de la France en viande de volailles entre 2000 et 2022 (milliers de tec)



Source : Douanes Françaises /Traitement INRAE-SMART

Cette détérioration du solde commercial français tient à un double mouvement, à savoir celui d'une baisse continue des exportations et d'une augmentation des importations (de 184 000 tec en 2000 à 826 000 tec en 2022). Ces dernières représentaient, en 2022, 42% de la consommation intérieure de viande de volailles (FranceAgriMer, 2023) ; cette proportion étant nettement plus forte pour les approvisionnements de la restauration hors domicile. Les quatre principaux fournisseurs de la France, qui sont par ordre décroissant la Pologne, la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne, assuraient les trois quarts des importations en 2022 (Figure 10).

CONCLUSION

La viande de volailles, qui dispose de nombreux atouts concurrentiels (Chatellier et al., 2015), occupe une place croissante dans la consommation mondiale de viandes (environ 40% en 2022). Les échanges mondiaux en viande de volailles, qui ne représentent qu'une faible part de la production, sont géographiquement concentrés. Si l'UE-27 est toujours excédentaire pour ce produit, contrairement à d'autres (oléagineux, fruits et légumes, viande ovine, etc), les hiérarchies productives se déplacent entre les Etats membres. Bénéficiant d'une main d'œuvre moins chère et d'un approvisionnement local en céréales, la Pologne joue désormais un rôle central dans les dynamiques commerciales internes à l'UE, contrairement à la France dont le solde commercial ne cesse de se dégrader.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- FranceAgriMer, 2023. Les marchés des produits laitiers, carnés et avicoles : bilan 2022 et perspectives 2023. Les données, 196
- Chatellier V., Magdelaine P. Tregaro Y., 2015. La compétitivité de la filière volaille de chair française: entre doutes et espoirs. *INRA Productions Animales*, 2015, 28 (5), pp.411-428.
- Chatellier V., 2021. International trade in animal products and the place of the European Union: main trends over the last 20 years. *Animal - The international journal of animal biosciences*, 1-12.
- OCDE-FAO, 2023. Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2023-2032. Editions OCDE, Paris, 390 p.